



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13/09/2018

Dossier complet le :

13/09/2018

N° d'enregistrement :

2018 2878

### 1. Intitulé du projet

Projet d'aménagement de la véloroute de la Lys en Flandre Lys entre Haverskerque et Sailly-sur-la-Lys

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes Flandre Lys

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Bruno Flicheux, Président

RCS / SIRET

2 4 5 9 0 0 7 5 8 0 0 0 5 4

Forme juridique

Etablissement Public Administratif

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                                                             | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6. infrastructures routières<br>alinéa c. construction de pistes cyclables<br>et voies vertes de plus de 10km | projet d'aménagement d'une piste cyclable de 19km                                                                                                                    |

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'aménagement de la véloroute de la Lys consiste en la réalisation d'une piste cyclable entre Haverskerque et Sailly-sur-la-Lys pour relier l'eurovéloroute n°5, piste cyclable à hauteur de Saint-Venant à la véloroute des Flandres qui relie Dunkerque à Armentières via une partie des bords de Lys.

L'aménagement de la véloroute de la Lys d'Haverskerque à Sailly-sur-la-Lys fera l'objet :

- de la réfection et/ou de la pose de l'enrobé sur le chemin de halage, entre Haverskerque et Merville (voie circulée, présence d'ornières et nids de poule) (6,8km)
- de la réfection ponctuelle de berges dégradées, quand la largeur du chemin de halage est insuffisante,
- de la création ponctuelle de piste cyclable (environ 7km) (si nécessaire)
- de la connexion des chemins déjà praticables avec les chemins créés par la pose d'une signalétique
- connexion de la véloroute avec équipements existants

## 4.2 Objectifs du projet

Relier via la véloroute, les pôles d'intensité de la CCFL pour favoriser la mobilité propre et sécurisée des habitants en vélo (centres administratifs, sites industriels tels que Roquette, Staub, les sites de loisirs tels que le port de plaisance)  
Limiter la concentration et l'usage des voitures en centre ville par le développement de la mobilité à vélo  
Développer la connaissance des patrimoines bords à voie d'eau (création de supports pédagogiques pour les usagers valorisant les patrimoines naturels, paysagers et anciens bâtis industriels)  
Améliorer la qualité de vie en Flandre Lys par la requalification des chemins de halage notamment aux abords des sites industriels type Roquette et de sites industriels désaffectés  
Renforcer l'offre touristique de la CCFL, du Nord et de la région grâce à une véloroute de la Lys connectée à l'Euro-veloroute n°5, (aménagée et longeant la Lys de Aire sur la Lys jusqu'à Saint-Venant), à la véloroute des Flandres (longeant la Lys à Armentières)

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

En dehors des portions où le cheminement est en bon état, des travaux seront nécessaires à la réalisation de la piste cyclable, notamment dans les secteurs sans cheminement et ceux où le cheminement est en mauvais état ou n'existe pas.

Si le cheminement est existant mais dégradé, les travaux consisteront en :

- un rabotage du revêtement existant,
- une mise à niveau et complément des fondations existantes,
- mise en oeuvre d'enrobés noirs (sur 3m de large si possible)

Concerne le tronçon 1 de Saint-Venant à Merville (6,8km), le tronçon 3 du pont de la Lys au pont d'Estaires à La Gorgue (2km) et une partie du tronçon 5 (400m)

Si le cheminement n'existe pas, il est prévu :

- des terrassements d'encaissement,
- la réalisation des fondations et du fond de forme,
- mise en oeuvre d'enrobés noirs (sur 3m de large)

Concerne le tronçon 2 (4 km), le tronçon 4 (3,6km). Soit 7,6 km de création de chemin.

Ces travaux ne prévoient pas de réhaussement de terrain.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois la véloroute créée, celle-ci sera utilisée par les usagers à vélo et les usagers piétons (randonneurs pédestres, joggeurs, comme c'est le cas actuellement des tronçons de la véloroute déjà aménagés en Flandre Lys)

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'aménagement est soumis à la nomenclature Eau. A ce titre, un porter à connaissance sera transmis au service en charge de la police de l'eau afin d'établir un dossier conforme aux attentes.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques                                | Valeur(s)  |
|-----------------------------------------------------------|------------|
| Parcours total de la véloroute :                          | 19 km      |
| largeur maximale de la piste selon emprise disponible     | 3m maximum |
| largeur maximale des accotements selon emprise disponible | 2x1,5m     |

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Haverskerque  
Saint-Floris  
Merville  
La Gorgue  
Estaires  
Steenwerck  
Sailly sur la Lys

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_2 ° \_33 ' \_40 " \_\_\_ Lat. \_50 ° \_37 ' \_42 " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_2 ° \_47 ' \_57 " \_\_\_ Lat. \_50 ° \_39 ' \_45 " \_\_\_

Communes traversées :

Haverskerque, Saint-Floris, Merville, La Gorgue, Estaires, Steenwerck, Sailly sur la Lys

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui ☒

Non ☐

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui ☐

Non ☒

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

Sur 8,8 km, le projet consiste en l'amélioration d'une voie circulée pour l'usage des vélos (tronçon 1 et 3).  
Sur 8 km, le projet consiste en la création d'une piste cyclable.  
Une consultation va être lancée afin de réaliser une étude d'impact environnementale de Merville à Sailly sur la Lys (hors tronçon 1).

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | 1200 m de parcours dans la ZNIEFF de type 1 "Prés de la Lys à Estaires" (310030040). Cette ZNIEFF abrite 10 espèces floristiques déterminantes de ZNIEFF. 980m de parcours dans la ZNIEFF de type 1 "Bocage alluvial de la grande Becque à Steenbeck et prés humides de Sailly-sur-la-Lys" (310030090). Cette ZNIEFF abrite 8 espèces floristiques déterminantes de ZNIEFF                                                                                                                                                          |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Non selon la DREAL des Hauts de France.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Une réserve naturelle régionale, les Prés du Moulin Madame à Sailly-sur-la-Lys. Le parcours longe cette réserve naturelle régionale sur 820m mais le parcours se situe à l'extérieur du périmètre. Aucune réserve naturelle nationale n'est recensée sur le parcours, ni zone de conservation halieutique ni parc naturel régional. Il est recensé des frayères à brochet sur la Lys notamment en amont du pont d'Estaires à La Gorgue.                                                                                             |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Selon les Préfectures du Nord et du Pas-de-Calais, le parcours n'est pas concerné par un plan de prévention du bruit.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Non d'après l'atlas des patrimoines. On note toutefois la présence d'un site archéologique d'une ancienne abbaye cistercienne de Beaupré sur la Lys près de l'usine Roquette.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Des zones humides remarquables sont identifiées et délimitées à l'échelle du bassin versant de la Lys (étude du conservatoire des Espaces Naturels, 2005) qui englobe le projet. Celui-ci longe 2 zones humides remarquables : les Prés de Minques à Calonne-sur-la-Lys et les prairies de Sailly-sur-la-Lys (également ZNIEFF de type 1 et réserve naturelle régionale). L'ensemble du tracé de la véloroute est intégré dans l'enveloppe fonctionnelle humide de la vallée de Lys, correspondant globalement à la zone inondable. |

|                                                                                                                                                                                                                  |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Toutes les communes traversées par la Lys entre Haverskerque et Sailly-sur-la-Lys sont concernées par le Plan de Prévention des Risques Naturels de la Vallée de la Lys aval.</p> <p>L'aléa d'inondation par débordement est localement fort à très fort et concerne une grande partie du linéaire.</p> <p>Aucune des communes traversées par le projet n'est concernée par un plan de prévention des risques technologiques.</p> |
| <p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>                                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Plusieurs sites BASIAS sont recensés à moins de 100m du parcours :<br/> Merville : NPC5911445 / NPC5911327 / NPC5911439/ NPC5911879<br/> La Gorgue : NPC6205093 / NPC5911698 / NPC5911835<br/> Estaires : NPC5911688 / NPC5911640 / NPC5911591 / NPC5911601 / NPC 5911364<br/> Sailly-sur-la-Lys : NPC6205258 / NPC6205258 / NPC6205140 / NPC5911007. Site Basol à moins de 100m du parcours : Merville 59.0461.</p>              |
| <p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>                                                                                                                                                                   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Non d'après l'agence de l'eau Artois Picardie</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>                                                                             | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Non d'après l'ARS des Hauts de France.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <p>Dans un site inscrit ?</p>                                                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Non selon l'inventaire des sites classés et inscrits du Nord Pas-de-Calais.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>                                                                                                                                                     | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p>D'un site Natura 2000 ?</p>                                                                                                                                                                                   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Non selon l'INPN</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p>D'un site classé ?</p>                                                                                                                                                                                        | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Non selon l'inventaire des sites classés et inscrits du Nord Pas-de-Calais.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                                                                                                                        | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Certains linéaires demanderont un décapage des terrains. Ces matériaux seront évacués conformément à la réglementation en vigueur.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                                                                               | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Des renforcements de berges seront nécessaires localement mais limitées au maximum. Un avis à d'ores et déjà été sollicité auprès de VNF.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Milieu naturel          | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La Lys constitue un corridor de zones humides potentiel à remettre en bon état. Elle traverse à la fois des espaces de culture, de prairies et de zones artificialisées. En milieu urbain, les continuités écologiques sont fragmentées et les enjeux écologiques inhérents sont limités.<br><br>Des défrichements ponctuels seront réalisés pour élargir le passage. En tout état de cause, les perturbations sur la faune seront limitées par le choix de la période d'intervention. |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

|                  |                                                                                                                                    |                                                                 |                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>                                        | <input checked="" type="checkbox"/>                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                               | <input type="checkbox"/>                                        | <input checked="" type="checkbox"/>                                        | Dans les secteurs où le cheminement est inexistant, l'emprise se fera sur des espaces agricoles et les rives végétalisées de la Lys.<br>L'emprise concernera une bande linéaire de 3m maximum avec de chaque côté un accotement de 1,5m.                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                   | <input type="checkbox"/>                                        | <input checked="" type="checkbox"/>                                        | Aucune des communes traversée par le projet de véloroute n'est concernée par un Plan de Prévention des Risques Technologiques. Toutefois, le contexte industriel relativement marqué du territoire ne permet pas d'exclure, un risque technologique, en particulier dans les secteurs où le cheminement longe des sites industriels en activité.                                                                                            |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                         | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>                                                   | Comme indiqué précédemment, le projet est situé essentiellement le long de la Lys, soit à l'intérieur d'une zone inondable de ce cours d'eau.                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                             | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics                                                                                         | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>                                                   | L'aménagement de la véloroute de la Lys induira la circulation d'usagers à vélo et de promeneurs pédestres le long de la Lys. Certains tronçons sont déjà concernés quotidiennement par ces circulations (tronçon 1, tronçon 3, tronçon 5 et une partie du tronçon 2 pour l'usage pédestre). Hormis sur le tronçon 1 déjà utilisé par des voitures d'habitants des bords de Lys, les véhicules motorisés seront interdits sur la véloroute. |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?                                                            | <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | Les bruits engendrés par l'aménagement de la véloroute se limitera au passage des vélos et usagers. Lors de la réalisation des travaux, les entreprises respecteront les réglementations relatives aux nuisances sonores.<br><br>La véloroute est principalement concernée par le bruit engendré par l'activité de l'usine Roquette sur le tronçon 2 et la circulation des véhicules en centre-ville.                                       |

|                  |                                                                                            |                                                                 |                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                  | Engendre-t-il des odeurs ?<br>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?               | <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | Selon la direction du vent, des nuisances olfactives légères peuvent être perçues à hauteur du site industriel Roquette.                                                                                                                                                                                                                     |
|                  | Engendre-t-il des vibrations ?<br>Est-il concerné par des vibrations ?                     | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                  | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?<br>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | Le projet sera concerné par les émissions lumineuses périphériques : zones urbaines, sites industriels en activité ...                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Emissions</b> | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?                                                      | <input type="checkbox"/>                                        | <input checked="" type="checkbox"/>                                        | Le projet visant à développer la mobilité propre des habitants de Flandre Lys par l'usage du vélo, il permettra de réduire les émissions de gazs d'échappement dans les centres villes. La CCFL a à ce titre développé un système de location de longue durée de vélo à assistance électrique auprès des habitants de Flandre Lys (vélyssso) |
|                  | Engendre-t-il des rejets liquides ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                          | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>                                                   | Le projet va générer des eaux pluviales qui s'infiltreront ou ruisselleront sur les bas côtés (surfaces enherbées principalement).<br>Le milieu naturel récepteur sera le sol superficiel et indirectement la Lys.                                                                                                                           |
|                  | Engendre-t-il des effluents ?                                                              | <input type="checkbox"/>                                        | <input checked="" type="checkbox"/>                                        | Le projet ne générera pas d'effluents liquides autres que ceux mentionnés ci-dessus.                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                  | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                 | <input type="checkbox"/>                                        | <input checked="" type="checkbox"/>                                        | Aucun déchet particulier n'est envisagé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

|                                              |                                                                                                                                                                     |                          |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Patrimoine /<br>Cadre de vie<br>/ Population | Est-il susceptible de<br>porter atteinte au<br>patrimoine<br>architectural,<br>culturel,<br>archéologique et<br>paysager ?                                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                                              | Engendre-t-il des<br>modifications sur les<br>activités humaines<br>(agriculture,<br>sylviculture,<br>urbanisme,<br>aménagements),<br>notamment l'usage<br>du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'aménagement induira une réduction marginale de la surface de certaines parcelles agricoles (bande de 10 m linéaire le long de la Lys uniquement sur le tronçon 4 qui mesure 3,6km) mais pas de modification de leur usage sachant que le long de la Lys, les riverains de la Lys sont tenus de respecter une servitude de passage pour les piétons le long de la Lys. |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet de voie douce et de remise en navigation de la Lawe à sa confluence avec la Lys est projeté sur la commune de La Gorgue. Ce projet fait l'objet d'une procédure au cas par cas. Ce projet est sous maîtrise d'ouvrage de la commune de La Gorgue.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

Le projet permettra de finaliser la véloroute de la Lys reliant la commune de Lisbourg dans le Pas-de-Calais à la ville de Gand en Belgique via les bords de Lys (200km) et permettra de développer l'usage du vélo à des fins touristiques et de loisirs. Le tronçon de la véloroute de la Lys en Flandre Lys est l'un des derniers tronçons bord à voie d'eau non encore accessibles par les usagers cyclos qui empruntent actuellement des départementales à risques notamment rue de la Lys à Saily sur la Lys pour parcourir la véloroute de la Lys.

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les principales mesures concernent la phase chantier :

- défrichement en dehors de la période de nidification (avril à juillet)
- réduction tant que possible des aires de manoeuvre et des emprises chantier.

Pour la mise en service de la véloroute, à l'attention des usagers cyclos :

- développement d'une signalétique d'information sur le respect des espèces végétales et animales des bords de Lys,
- la gestion des déchets dans les zones identifiées (poubelles implantées au port de plaisance, et aux abords des centres villes) sur le parcours.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le tronçon n°1 de la véloroute de la Lys d'Haverskerque à Merville consiste à la réfection de l'enrobé existant. Les travaux sont réalisés sur un chemin de halage aménagé où circulent automobilistes (secteur d'habitation au droit de la Lys à Merville et Saint-Floris), le projet d'aménagement n'impactant par l'environnement existant ce tronçon ne nécessite pas de l'avis de la CCFL d'évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                     |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;                                                                                                                                                                                                                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/>            |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Note de présentation du projet d'aménagement de la véloroute de la Lys en Flandre Lys<br>Dossier Avant Projet (AVP) septembre 2018<br>Reportage photographique complémentaire<br>Dossier Localisation des berges dégradées |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

La Gorgue

le,

10 septembre 2018

Signature

Bruno FICHEUX,

Président de la CCFL



